

Réforme des retraites : le simulateur de Sapiendo calcule à partir de vos gains réels

Le cabinet de conseil a mis en place un simulateur qui s'appuie sur les données réelles des utilisateurs.



Le cabinet de conseils en liquidation de retraite Sapiendo propose des simulations basées sur des données réelles et sur les critères connus et actualisés de la réforme. LP/Olivier Arandel

Alors que le gouvernement a choisi de simuler l'impact de la réforme des retraites sur toute une carrière, au risque d'être approximatif, d'autres acteurs, comme le cabinet de conseil en liquidation de retraite Sapiendo, ont fait le choix de simulations basées sur des données réelles pour déterminer si l'on est gagnant ou perdant avec la réforme.

En décembre, il a mis en ligne son propre comparateur, accessible gratuitement, basé sur les critères connus et actualisés de la réforme. « On a voulu être carré. Contrairement au site du gouvernement, notre méthodologie est claire », tacle Valérie Batigne, présidente fondatrice du cabinet.

« On est parti du principe, inscrit dans le projet de loi, selon lequel 100 euros cotisés par an donneront droit à 4,95 euros par an de droit à la retraite, détaille l'experte. Notre simulateur calcule donc l'impact de la réforme à partir d'un an de rémunération. »



Pas d'hypothèses sur une longue période

Par exemple, un salarié du privé à l'évolution de carrière faible et touchant le salaire moyen français, soit 3140 euros bruts par mois, paiera cette année, avec son employeur, 10465 euros de cotisations qui lui donneront le droit de percevoir, quand il sera à la retraite, 538 euros nets par an (45 euros par mois) et à vie. Avec le système universel, selon le simulateur de Sapiendo, ses cotisations augmenteront de 131 euros par an, à 10596 euros, mais ses droits à retraite, eux, tomberont à 477 euros nets par an (40 euros par mois). Soit une perte de 61 euros par an (5 euros par mois) ! Voilà qui est concret.

« Notre simulation évite d'avoir à prendre en compte des hypothèses d'inflation et de hausse du salaire moyen sur une période de plus de quarante ans, explique [Valérie Batigne](#). Or, faire une erreur d'un demi-point par an, par exemple, peut avoir un impact énorme au bout de quarante-trois ans. »